

## Une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> installée sur la place du village



Lorsqu'en mars 2009 nous avons rencontré le maire, Gérard Cucheval, concernant ses projets, il nous avait signalé que sa priorité était la défense contre l'incendie, d'autant plus que celle existante était obsolète.

Dans la mesure où une réserve incendie adaptée aux risques à défendre (à savoir ici trois grosses fermes, sans oublier les habitations), permet de couvrir un rayon de 400 mètres par les voies existantes, c'est ce type de défense qui a été adopté.

C'est Loc'pelle, une entreprise locale d'Éclimeux, dirigée par Emmanuel Hedin, qui a creusé la fosse qui doit recevoir la citerne métallique, d'une capacité de 120 m<sup>3</sup> et pesant 12 tonnes à vide, [réalisée par l'entreprise Régis Lebriez de Moringhem](#). Réalisée avec l'aide de la robotique, elle est garantie 10 ans. C'est une des premières que l'entrepreneur installe dans la région, mais deux autres sont prévues à Ramecourt. Quant à la mise en place de la citerne, elle a été réalisée avec une précision remarquable par une grue de 80 tonnes venue de Belgique.

Les travaux, qui ont débuté le 20 septembre avec le percement de la fosse dont les 250 m<sup>3</sup> de terre ont été évacués par les trois agriculteurs locaux, devraient s'achever le 27 septembre.

L'opération s'est déroulée en présence de Gérard Cucheval, maire de la commune et de membres de son conseil municipal, d'Yves Demailly, président du Syndicat des eaux de la région d'Humières, et de maires de communes dépendant de ce syndicat.

Il va maintenant rester à remettre en état l'emplacement de la citerne et comme Gérard Cucheval tient à l'esthétisme de sa commune, celle-ci va être recouverte de terre et de schiste. En effet, c'est aussi sur cette place que se déroule la ducasse du village !